



# L'ÉCOLE DU 21<sup>e</sup> SIÈCLE

**PRÉSENTATION**

**PLAN ÉCOLES**

Avril 2022

# PRÉSENTATION

## PLAN ÉCOLES

### INTRODUCTION

L'éducation est l'un des axes forts de notre mandat. Le Plan écoles que nous vous proposons est le fruit d'un engagement de l'équipe municipale et d'une co-construction avec l'ensemble de la communauté éducative : enfants, enseignants, parents d'élève, agents communaux intervenant dans les écoles. Si construire, rénover et entretenir ses écoles relève de la compétence communale, élaborer ensemble un plan pluriannuel relève d'une volonté partagée. Celle d'accompagner la réussite de tous les élèves dans un bâti scolaire de qualité qui favorise le confort d'enseignement et les apprentissages.

Et il y a urgence. En 2020, un état des lieux des écoles a mis en exergue un vieillissement marqué des établissements. Sur les 17 écoles de Fontaine construites principalement entre 1953 et 1968, seules 3 écoles ont fait l'objet d'une réhabilitation. Cela occasionne des frais d'entretien élevés qui pèsent sur le budget communal. Pour trois groupes scolaires en particulier (Robespierre, Marcel Cachin et Paul Langevin) l'état du bâti est particulièrement dégradé.

Pour engager la réflexion de manière globale et imaginer ensemble l'école de demain, nous avons initié un cycle de concertation intitulé « L'école du 21<sup>e</sup> siècle ». En plus de l'apport de la conférence de Pascal Clerc, géographe enseignant chercheur, 4 ateliers thématiques ont été proposés aux habitants. Les jeunes et les enfants eux-même ont participé à cette démarche. Nous tenons à remercier particulièrement les CE1 de l'école Marcel Cachin et les jeunes de l'accueil de loisirs du 38 bis de leur implication.

#### Les 5 priorités du Plan écoles

Le Plan écoles se décline en 5 priorités d'investissement, et vient compléter nos autres dispositifs innovants dans le cadre de notre fonctionnement, comme le temps d'étude « Je fais mes devoirs » (40 000 € par an), le journal « Le petit écolier fontainois » à destination des familles, et la formation du personnel communal avec la création de 9 postes de responsable de proximité.

- Reconstruire de nouvelles écoles
- Végétaliser les cours d'école
- Assurer les grands travaux dans toutes les écoles
- Développer les équipements numériques
- Embellir les écoles : le projet fresques « Je dessine sur les murs »

Ce Plan écoles représente 20 Millions d'euros d'investissement jusqu'en 2026. Il est ambitieux car il doit répondre à l'objectif que nous nous sommes fixé : offrir de bonnes conditions d'apprentissage aux enfants pour favoriser leur réussite scolaire, leur épanouissement et le bien-être de tous les acteurs de l'école.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.



Bien cordialement

**Julien Bouvier**, Adjoint à l'enseignement et l'éducation populaire

**Franck Longo**, Maire de Fontaine

#### Les écoles à Fontaine : les chiffres clés

(année 2021-2022)



17  
écoles



37 classes de  
maternelles  
779 élèves



68 classes de  
élémentaires  
1216 élèves



1030  
repas servis  
par jour  
en moyenne



96  
animateurs  
périscolaires



74  
agents  
d'entretien



32  
ATSEM



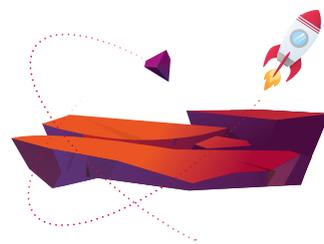
© P. Tripiier

## SOMMAIRE

- ◀ 1. Reconstruire de nouvelles écoles
- ▼ 2. Végétaliser les cours d'écoles
- ◀ 3. Assurer les grands travaux dans toutes les écoles
- ▼ 4. Développer les équipements numériques
- ▲ 5. Embellir les écoles : le projet fresques  
« Je dessine sur les murs »



# 1. RECONSTRUIRE DE NOUVELLES ÉCOLES



## PAROLE DU CONFÉRENCIER :

"Les enquêtes internationales montrent que les écoles françaises sont celles pour lesquelles les élèves développent le plus faible sentiment d'appartenance... Il faudrait réhabiliter le bien être à l'école et le plaisir."

## PAROLE D'HABITANTS :

"L'attractivité de l'école débute par l'aménagement des trajets pour s'y rendre. Fontaine a la chance d'être une ville plate ce qui permet de se déplacer facilement en vélo ou à pied... Les espaces doivent être fonctionnels et pouvoir s'adapter aux évolutions pédagogiques et à une pluralité d'usages."

## PAROLE D'ENFANTS ET DE JEUNES :

"Les enfants de la classe de CE1 de l'école Marcel Cachin souhaiteraient une école avec du bois et de la couleur. Les jeunes de l'accueil de loisir partagent également le souhait de proposer un système de cantine au format self."

Robespierre et Marcel Cachin font partie des écoles dont l'état technique est préjudiciable à une gestion technique et financière maîtrisée. Elles n'ont pas fait l'objet de réhabilitation lourde depuis leur construction. Elles sont très énergivores, leur coût de fonctionnement est très élevé. Elles ont été construites en 1959 et 1968 sur un modèle qui ne correspond plus aux conditions d'enseignement actuelles, ni aux attentes de la communauté éducative et des enfants.

Le Plan écoles 2022-2026 prévoit donc la reconstruction de l'école Robespierre et le lancement des études pour la reconstruction de l'école Marcel Cachin.

Il s'agit de proposer des établissements qui contribuent à l'épanouissement de tous et en particulier des enfants, tout en favorisant l'inclusion sociale et la création d'un lieu de vie ouvert sur le quartier et ses habitants. Les nouveaux locaux devront être :

- sains, confortables et lumineux, avec des circulations vastes favorisant l'accueil des parents, le travail en petit groupe ou des lieux pour les enfants qui souhaitent des activités calmes pendant les récréations par exemple.

- proposant des restaurants scolaires sous forme de self pour les enfants des écoles élémentaires,

- à haute efficacité énergétique avec un fonctionnement à bas carbone générant des économies de fonctionnement,

- ouverts sur l'extérieur avec des espaces mutualisables avec les associations du quartier

Il est prévu d'associer tous les acteurs concernés (équipe enseignante, personnel communal, élèves, parents d'élèves, habitants, ...) tant pour la définition des besoins et du programme que pour la finalisation du projet. C'est d'ailleurs ce qui a été déjà fait pour la reconstruction de l'école Robespierre qui est bien avancée puisque l'architecte et son équipe ont été choisis. L'ouverture de la nouvelle école est prévue courant de l'année 2025.

## Coûts estimés :



Reconstruction de l'école Robespierre : **15 M€**

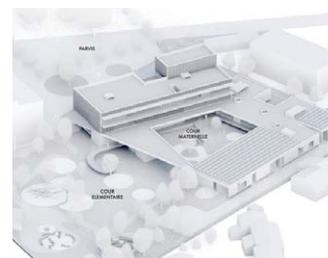


Études de l'école Marcel Cachin : **2 M€**

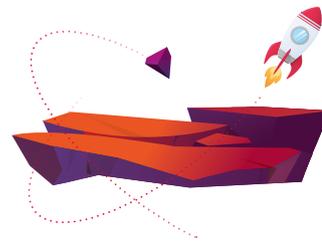


© DR

Projet école Robespierre



## 2. VÉGÉTALISER LES COURS D'ÉCOLES



### PAROLE DU CONFÉRENCIER :

*"Une école habitable est une école qui soigne sa relation à la nature par la végétalisation des cours de récréation."*

### PAROLE D'UNE ENSEIGNANTE :

*"Les cours d'écoles végétalisées génèrent plusieurs bienfaits : une ambiance dans les classes plus agréable parce que le comportement des enfants est plus apaisé."*

### PAROLE D'HABITANTS :

*"Les cours d'école végétalisées pourraient être ouvertes en dehors des heures d'école pour devenir un « Bien commun » support de partage et de projets collectifs."*

### PAROLE D'ENFANTS ET DE JEUNES :

*"Les enfants de la classe de CE1 de l'école Marcel Cachin souhaiteraient des cours d'école où l'on peut sauter et grimper, cultiver un potager et s'occuper d'animaux. Les jeunes de l'accueil de loisirs auraient aimé pouvoir adopter un animal et avoir classe à l'extérieur dans les cours et les parcs."*

À Fontaine comme ailleurs, les enfants et les enseignants sont confrontés aux fortes chaleurs d'été dans leurs locaux et les cours d'école. D'autre part, la ville étant construite dans un milieu urbain dense, elle doit aussi relever le défi de la préservation de la biodiversité sur son territoire. Les cours d'école peuvent être pensées comme des réservoirs « relais » de biodiversité.

Toutes les expérimentations ont montré que les bienfaits d'une végétalisation sont multiples :

- créer des îlots de fraîcheur et améliorer la qualité du cadre de vie et du bien être
- réinventer les cours, ses usages, la mixité des espaces et les concevoir comme un outil pédagogique d'apprentissage et de développement de compétences,
- sensibiliser et éduquer les enfants et les adultes aux enjeux climatiques et environnementaux, mais également à la nature en ville, la biodiversité et le cycle de l'eau,

► favoriser des rapports plus égalitaires entre les filles et les garçons et laisser la place à l'imaginaire.

Au delà de ces bienfaits, les cours végétalisés pourraient aussi permettre de faire la classe dehors, voire d'accueillir des animaux. Les enfants et les jeunes qui ont participé à la concertation sur l'école du 21<sup>e</sup> siècle ont beaucoup mentionné cette demande.

Un premier projet de végétalisation des cours du groupe scolaire Anatole France a débuté en 2021 et se terminera en 2022. Il a été construit avec les enseignants, les enfants, le personnel communal et les parents d'élèves. Environ 30 % des cours seront végétalisés et le projet prévoit du relief et des jardins pédagogiques.

Viendra ensuite la végétalisation des cours des écoles des Balmes et Marguerite Tavel en 2023 (études et discussions sur le projet) et 2024 (réalisation). Cette action a vocation à être reconduite tous les deux ans dans un nouveau groupe scolaire.



### Coûts



Végétalisation des cours de l'école Anatole France  
**300 000 €**

dont une partie est financée par l'Agence de l'eau (115 000 €)

### 3. ASSURER LES GRANDS TRAVAUX DANS TOUTES LES ÉCOLES



#### PAROLE DU CONFÉRENCIER :

"Une école habitable est une école où l'on vit sans stress et sans violence, où les enfants et les adultes se sentent bien et qui ne soit pas seulement une machine à apprendre."

#### PAROLE D'HABITANTS :

"Les écoles devraient disposer d'une multiplicité d'espaces confortables avec un soin particulier apporté au choix des matériaux pour les sols et les murs."

#### PAROLE D'ENFANTS ET DE JEUNES :

"Si les enfants de la classe de CE1 de l'école Marcel Cachin souhaiteraient avoir une piscine ou une salle de cinéma dans leur école, ils voudraient aussi une école colorée. Les jeunes trouvent que les écoles devraient être renouvelées. Selon eux, elles ne sont pas accueillantes, paraissent « sales », trop bétonnées et peu colorées."

Si la commune investit un budget important pour la reconstruction d'écoles, elle n'oublie pas pour autant les autres établissements scolaires inscrits dans son Plan Pluriannuel d'Investissement et le centre de loisirs de Saint-Nizier. Ainsi, environ 500 000 €/an seront dédiés à des travaux programmés chaque année, et 200 000 €/an dédiés aux aléas et besoins ne pouvant être anticipés. Les deux enveloppes pourront varier à la hausse ou à la baisse, dans la limite du budget total.

Un travail de recensement des besoins a été engagé en 2022 dans toutes les écoles et il permettra de définir un plan d'investissements pour les 3 prochaines années. Tous les acteurs ont été sollicités.

Toutes les écoles ont été concernées en 2021 ou le seront en 2022 et les prochaines années :

- **Pont du Drac** : rénovation des chaudières, reprise de la façade
- **Jeanne Labourbe** : rénovation des chaudières
- **Anatole France** : mise aux normes accessibilité (école élémentaire)

- **Les Balmes-Marguerite Tavel** : mise aux normes accessibilité (Les Balmes et Marguerite Tavel), réfection de la toiture et lasure des boiseries extérieures (Marguerite Tavel)

- **Jules Ferry** : réfection des façades et changement des menuiseries, rénovation d'une classe

- **Marcel Cachin** : création d'une classe de grande section, réfection des peintures du couloir de l'école maternelle

- **Paul Langevin** : reconstruction des faux plafonds et peinture des salles de classe

- **Ancienne Mairie – Maurice Audin** : remplacement du revêtement de sol souple de l'aire de jeux, réfection des sanitaires (Maurice Audin)

- **Pour toutes les écoles** : travaux de sécurité prescrits par les commissions de contrôle

Ces travaux s'inscrivent dans le rattrapage du retard pris pour l'entretien ou l'accessibilité des écoles, mais aussi dans l'amélioration de leur performance énergétique. Les enjeux de la procédure mise en œuvre en 2022 sont d'améliorer en continu le cadre de vie des écoles sur la base d'un état des lieux des besoins co-construit et partagé.



École Paul Langevin, reconstruction des faux plafonds.

#### Coûts estimés :

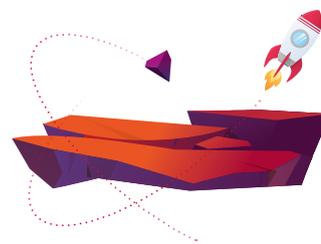


Travaux priorités  
chaque année  
**500 000 €**



Aléas et besoins  
ne pouvant être  
anticipés  
**200 000 €**

# 4. DÉVELOPPER LES ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES



## PAROLE DU CONFÉRENCIER :

*"Dans la tradition, l'enseignant savait et c'est celui qui pouvait transmettre. Aujourd'hui il existe une multitude de canaux de transmission et l'enseignant sera celui qui va aider les enfants à apprendre."*

## PAROLE D'HABITANTS :

*"L'école moderne ne se conçoit pas que dans les quatre murs de la classe car tout est formateur pour les enfants."*

## PAROLE D'ENFANTS

*"Les enfants de la classe de CE1 de l'école Marcel Cachin souhaiteraient avoir des classes équipées d'ordinateurs et de vidéo projecteurs."*

Depuis plus de deux siècles, un modèle d'enseignement s'est imposé en France basé prioritairement sur la transmission. Le métier de l'élève, c'est d'écouter, d'écrire et parfois de poser des questions. Ce modèle consiste à faire classe dans une classe (espace) pour une classe (groupe).

La révolution numérique, les compétences jugées prioritaires pour le 21<sup>e</sup> siècle, la recherche pédagogique poussent au développement massif d'un autre modèle fondé sur les apprentissages. Dans les téléphones, les tablettes et les ordinateurs, il y a beaucoup plus de connaissances que personne ne pourra jamais transmettre. Les compétences qui sont attendues aujourd'hui ne correspondent plus à la capacité d'apprendre par cœur, mais à être capable de pensée critique, de créativité, de collaboration et de communication.

Les différents confinements liés à la crise du COVID 19 ont montré l'importance de la maîtrise des outils numériques tant pour les enseignants que pour les élèves. Ils doivent permettre la continuité pédagogique et lutter contre les inégalités face au numérique.

Le plan numérique s'adresse à toutes les écoles et a pour objectif de répondre à ces enjeux par :

- 1. La garantie à toutes les écoles d'un socle numérique commun et une harmonisation des dotations entre tous les établissements scolaires,
- 2. L'amélioration de l'efficacité de la maintenance des systèmes et des machines et la sécurisation de façon optimale des machines et des réseaux,
- 3. L'accompagnement et la formation des utilisateurs, la rédaction d'une charte de bon usage en veillant à son respect.

La commune a déjà acheté 69 ordinateurs en 2021 et ils seront tous installés en 2022.

La Ville a été retenue dans le dispositif expérimental intitulé « Territoire Numérique Éducatif (TNE) » piloté et subventionné par l'Éducation Nationale. Le TNE va permettre de co-financer le plan numérique.

### Coûts :



**300 000 €**

Subvention de l'Éducation Nationale :  
240 000 €



## 5.

# EMBELLIR LES ÉCOLES : LE PROJET FRESQUES « JE DESSINE SUR LES MURS »



Dessiner sur les murs est habituellement interdit. Ce n'est pourtant pas l'envie qui manque aux enfants ! L'idée est donc de créer des conditions où cela devienne possible pour développer la créativité des enfants mais aussi leur donner envie de s'approprier un peu plus leur environnement, leur école.

Les élèves de la maternelle Anatole France ont déjà réalisé une fresque. La Ville s'est chargée de préparer le support, en repeignant le mur, et les actions menées par les parents ont permis de financer la fresque : c'est donc un bel exemple d'action collective, symbole d'une communauté éducative qui se construit à Fontaine.

Pendant l'été 2021, les accueils de loisirs ont réalisé une fresque dans le cadre du programme d'animation de l'été.

Autre projet artistique sur les murs des écoles, cette fois ci en lien avec le service culturel et le Street Art Fest (que la ville soutient financièrement) : orner chaque école de Fontaine d'une fresque, comme c'est déjà le cas aux Balmes, à Pont du Drac et à Paul Langevin.

Avec Jérôme Catz (directeur de Spacejunk Grenoble), Isabelle Ribeiro (adjoindue à la culture) et Elise Turon (directrice de la médiathèque), l'idée est venue de faire participer enseignants et enfants à travers l'EAC (enseignement artistique et culturel) : une fresque a été réalisée à l'école Paul Langevin en juin 2021 par l'artiste Juin et un travail collaboratif a eu lieu à partir de septembre de la même année sous un préau, avec les élèves de Mme Guesné, la directrice.

Le projet « Je dessine sur les murs ! » fait écho au dispositif « Je fais mes devoirs », que la Ville met en place sur le temps périscolaire du soir. Mais il est plus ludique ! Il faut en effet un temps pour tout : s'amuser ou travailler, se divertir ou être plus sérieux.

Ces différentes actions concourent au même objectif : redonner tout son sens à l'éducation populaire à Fontaine. La culture et l'art doivent faire partie de nos vies, habiter avec nous, et non simplement résider dans des musées, pour des publics avertis. De toute évidence, le Street Art se prête particulièrement à cet objectif.

En dessinant sur les murs, les enfants peuvent devenir acteurs de leur ville, tout en contribuant à l'embellir et à la colorer.

En parallèle, un projet de résidence d'artiste dans les écoles se met en place. Ainsi, l'artiste Amandine Meunier sera en résidence dans l'école Paul Langevin les 9, 16 et 23 juin 2022 pour des ateliers d'arts plastiques destinés aux enfants.

Ces actions se poursuivront dans d'autres écoles avec d'autres artistes comme envisagé à l'école Jules Ferry.



Fresque école Pont du Drac réalisée dans le cadre du Street Art



Fresque école Anatole France réalisée par les enfants.



Inauguration fresque école Paul Langevin réalisée par les enfants.

### Coût fresques Street Art



Subvention annuelle à l'association Space junk  
**15 000 €**



Réalisation de fresques par les enfants  
**1 300 €/an**



Travail en résidence d'un artiste  
**700 €/an**